

Commune de
LAVEY-MORCLES



Préavis de la Municipalité
au Conseil communal

N° 08/2019

**Préavis pour la mise
en œuvre du PGEE et
du PDDE pour le
centre de Lavey-
Village**

Lavey, le 7 octobre 2019

Au Conseil communal de Lavey-Morcles,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le présent préavis traitant de la mise en œuvre du PGEE/PDDE du centre de Lavey-Village.

Introduction

Plan général d'évacuation des eaux – PGEE

Le PGEE trouve son origine légale à l'article 5 de l'Ordonnance sur la protection des eaux du 28 octobre 1998 (OEaux).

Le PGEE ou **P**lan **G**énéral d'**E**vacuation des **E**aux est un outil de gestion et un instrument de planification globale de l'évacuation des eaux usées et claires provenant des zones habitées. Le PGEE demande de tenir compte de tous les aspects liés à l'évacuation des eaux usées et claires. En quelques mots, le PGEE prend en compte principalement :

- l'évacuation des eaux usées,
- l'évacuation des eaux claires,
- les possibilités d'infiltration,
- l'état des canalisations,
- la planification de l'entretien des installations et des canalisations,
- le maintien de l'intégrité des cours d'eau,
- les moyens financiers nécessaires à réaliser ces opérations dans le temps (degré de priorité),
- l'état de l'assainissement des bâtiments générateurs d'eaux usées hors des zones constructibles.

Le PGEE est en même temps un état des lieux, un plan d'action et un outil de planification financière. Il est aussi un document qui conserve la connaissance du réseau des égouts à travers le temps.

Plan directeur de distribution de l'eau – PDDE

Les distributeurs d'eau ont le devoir d'établir un PDDE, ou **P**lan **D**irecteur de la **D**istribution de l'**E**au, comportant les options possibles d'amélioration et de développement du réseau (art. 7a de la Loi sur la distribution de l'eau LDE). Il vise à améliorer et entretenir le réseau principal. Par réseau principal, il faut entendre les ouvrages de captage, de traitement, de pompage, de turbinage, d'adduction, de stockage, de télégestion et de distribution proprement dits (conduites nouvelles ou remplacées, en principe jusqu'aux bornes hydrantes).

Mise en œuvre

La Municipalité souhaite continuer les travaux de mise en œuvre du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) adopté en 2007 et du Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE) en cours de finalisation.

Pour rappel, certains travaux prévus dans ces études ont déjà été réalisés avec succès :

- La construction du réservoir « Les Fourches »
- La connexion et la mise en fonction du réservoir « Les Fourches »
- La pose de la nouvelle conduite de Savatan et le remplacement des pompes de la station de pompage (STAP) de « Terreau du Moulin »
- La mise en séparatif et la remise en état du réseau d'eau potable de la Route du Stand
- La remise en état du réseau d'eau potable et l'amélioration de la défense incendie du quartier de Plambuit
- Le bouclage en eau potable entre le réseau de Lavey-Morcles et celui de Bex
- La mise en séparatif et la remise en état du réseau d'eau potable du quartier des Borbeux

L'ensemble de ces travaux n'a de sens que si ces tronçons sont reliés entre eux aux mêmes conditions de diamètre et de résistance. Le centre du village représente un nœud de connexions important et nécessite logiquement d'être adapté et rénové. En conséquence, le présent préavis traite la suite de la Rue Centrale, la Route des Têches, la Route du Collège.



- Traits rouge et bleu foncé : assainissement (eaux usées, eaux claires)
- Traitillé violet : collecteur secondaire (tracé à préciser)
- Trait bleu clair : eau potable
- Surface jaune : Surface routière réfectionnée dans le cadre de cet objet

- *Les autres surfaces routières (centre du village) feront l'objet d'une réfection dans le cadre de la sécurisation des déplacements et réaménagement de l'espace publique.*

Afin de pouvoir établir une estimation précise des coûts des travaux communaux (mise en séparatif, eau potable et revêtement routier), la Municipalité a publié le 12 octobre 2018 un appel d'offre pour les travaux de génie civil. Cet appel d'offre s'est déroulé conformément aux règles de la procédure ouverte des marchés publics. Après analyse des offres (8 au total), l'entreprise Gasser Construction SA a été retenue pour les travaux de génie-civil (sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations officielles et du financement).

En parallèle, une procédure sur invitation envoyée à quatre entreprises spécialisées dans les travaux sanitaires a permis de retenir l'offre de l'entreprise Coutaz SA (également sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations officielles et du financement).

Subvention

Le taux de subventionnement de l'ECA pour les travaux liés à l'eau potable doit encore être précisé, mais pour des objets similaires, ce taux est usuellement d'au minimum 15%. La décision de subventionnement définitive sera connue après la procédure d'enquête publique.

Solution proposée

Les travaux prévus consistent en la remise à neuf des réseaux d'eau potable et de mise en séparatif, et la réfection routière des tronçons qui ne seront pas concernés par le réaménagement lié à la sécurisation et à la mobilité. Parallèlement à cela, les différents propriétaires des réseaux souterrains (TELEDIS, FMA, Gaz, Swisscom...) auront l'opportunité de remettre à neuf leurs réseaux en fonction de leurs projets respectifs. Une participation aux frais de certains travaux leur sera alors demandée.

La réalisation de ces travaux permettra entre autres de relier les travaux de mise en séparatif réalisés entre la Route du Stand et ceux du quartier des Borbeux. Elle permettra l'acheminement des eaux claires depuis le haut de la Route du Stand, passant par le centre, jusqu'au canal de fuite. Cela viendra indéniablement diminuer la quantité d'eau traitée par la STEP, répondant ainsi aux objectifs fixés par le PGEE.

Les travaux suivants sont projetés :

Centre village – MISE EN SEPARATIF ET EAU POTABLE	
<p>Rue Centrale <i>(depuis l'intersection avec le chemin de la Tourelle et jusqu'à la route du Stand)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pose d'une conduite DN 800 pour les eaux claires jusqu'à la Route du Collège, puis de DN600-315 jusqu'à la Route du Stand • Pose d'une conduite DN400-250 pour eaux usées • Pose d'une conduite PE100 250/204.6 PN16 pour l'eau potable • Réfection routière au droit de la fouille
<p>Route des Têches (aval) <i>(entre la route du Stand et le haut du cheminement piéton)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pose d'une conduite DN250 pour les eaux claires • Pose d'une conduite DN200 pour les eaux usées • Pose d'une conduite PE100 250/204.6 PN16 pour l'eau potable • Pose et adaptation éventuelle des infrastructures pour l'éclairage public • Réfection routière
<p>Route des Têches (amont) <i>(incluant le cheminement piéton et le haut de la route des Têches, jusqu'au niveau de l'hydrante 101.)</i> <i>(La partie supérieure des infrastructures de la route des Têches a déjà été rénovée en 2014).</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pose d'une conduite DN250 pour les eaux claires • Pose d'une conduite DN200 pour les eaux usées • Pose d'une conduite PE100 250/204.6 PN16 pour l'eau potable • Pose et adaptation éventuelle des infrastructures pour l'éclairage public • Réfection routière
<p>Route du Collège (aval) <i>(entre la rue Centrale et l'accès au collège)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pose d'une conduite DN400 pour les eaux claires • Pose d'une conduite DN315 pour les eaux usées • Pose d'une conduite PE100 180/147.2 PN16 pour l'eau potable • Réfection routière au droit de la fouille

Coût des travaux et subventions

<i>Travaux Centre du village Mise en séparatif et Eau potable</i>	<i>Montant</i>	<i>Subvention ECA (estimation)</i>	<i>Coût net</i>
Génie civil hors eau potable	752'000.-		752'000.-
Génie civil pour eau potable	163'000.-	24'500.-	138'500.-
Sanitaire	272'000.-	40'900.-	231'100.-
Divers	113'000.-		113'000.-
Honoraires ingénieur hors eau potable	152'000.-		152'000.-
Honoraires ingénieur eau potable	88'000.-	10'000.-	78'000.-
Totaux	1'540'000.-	75'400.-	1'465'000.-

Les chiffres ci-dessus s'entendent « toutes taxes comprises »

Remarques :

- L'estimation prend en compte les coûts des travaux, les différents honoraires et les divers.
- Les travaux proposés sont conformes au PGEE et au PDDE en vigueur.
- Les appels d'offre ayant déjà eu lieu, les coûts ci-dessous sont estimés à +/- 10%.
- Les frais pour le traitement des éventuels hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) contenus dans les enrobés bitumineux ne sont pas compris dans les devis.

Modalités

Le début des travaux est subordonné au résultat de la mise à l'enquête publique du projet, à la validation du projet de mise en séparatif et d'amélioration du réseau d'eau potable par les services cantonaux compétents, aux décisions de subventionnement, ainsi qu'à l'approbation du présent préavis. Au vu de ce qui précède, les travaux devraient débuter en 2020 et durer une année environ, selon le calendrier prévisionnel ci-dessous.

Calendrier prévisionnel des travaux	
Date	Travaux
Mai 2020	Rue Centrale aval (Intersection avec le chemin de la Tourelle – Route du Collège)
Juin 2020	Route du Collège aval (Rue Centrale – accès au collège)
Juillet 2020	Rue Centrale amont (Route du Collège – Route du Stand)
Août-sept. 2020	Route des Tèches aval Route des Tèches amont
Oct. – nov. 2020	Eventuellement solde route des Tèches

Désagréments pour les usagers :

Ce chantier occasionnera par endroits de grosses perturbations de la circulation et modifiera temporairement les accès aux habitations et à certains lieux publics. **Les accès piétons seront garantis en tout temps. Les accès routiers aux habitations seront possibles les week-ends (sauf en cas d'imprévu).**

Rue Centrale	Durant les travaux, une déviation sera mise en place, mais l'accès aux habitations sera généralement possible pour les véhicules des riverains.
Route du Collège	Le tronçon aval de la Route du Collège étant très limité, il sera possible d'y accéder par l'amont (Chemin du Battoir, Route des Champs). L'accès pour les piétons sera maintenu ou dévié par la place de jeux.
Route des Têches	La largeur et la configuration de la Route des Têches ne permettra pas de transiter par la zone du chantier. L'accès amont de la route se fera par la Route de Savatan et l'accès aval par la Route du Stand. L'évolution des travaux définira les tronçons accessibles. Un accès piétons sera assuré pendant la durée du chantier.

Les travaux seront organisés pour réduire le plus possible l'impact sur la population et un effort particulier sera porté sur l'information aux riverains.

Informations complémentaires

- Les raccordements privés (eaux usées, eaux claires et eau potable) sont refaits à neuf par et aux frais de la Municipalité jusqu'en limite de parcelle ou de façade selon la configuration des lieux (Rue Centrale amont, Route des Têches aval).

Financement

L'investissement sera financé par les réserves existantes et par l'emprunt.

Support des charges

Du fait de l'usage important des réserves, le niveau actuel des taxes permet de couvrir les charges d'intérêts et d'amortissement du présent investissement. Cependant, la Municipalité devra prochainement se déterminer sur une probable augmentation des taxes face à la nécessité de retrouver une certaine marge de manœuvre et d'anticiper les prochains travaux.

Plan de financement

Eau usée	Total des investissements	Fr. 1'017'000.-
	Imputation	Investissement sur le compte 46.5010.4 Bilan sur le compte 9141.12
	Amortissement	Unique de Fr. 1'017'000 à la fin des travaux
	Frais d'entretien	Compris dans l'entretien global du réseau
	Liquidités	Fr. 1'017'000 par prélèvement au fonds de réserve, sans recours à l'emprunt.
Eau potable	Total des investissements	Fr. 523'000.-
	Imputation	Investissement sur le compte 81.5040.5 Bilan sur le compte 9144.13
	Amortissement	Un amortissement unique de Fr. 323'000.- au terme des travaux, le solde sur 30 ans

	Frais d'entretien	Compris dans l'entretien global du réseau
	Liquidités	Fr. 248'000.- par prélèvement au fond de réserve
	Emprunt	Fr. 200'000.- aux conditions du marché
	Subvention de l'ECA	Fr. 75'000.-
Récapitulation	Total des investissements	Fr. 1'540'000.-
	Montant des subventions	Fr. 75'000.-
	Montant de l'emprunt	Fr. 200'000.-
	Utilisation du fonds des réserves	Fr. 1'265'000.-

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE LAVEY-MORCLES

- vu le préavis municipal No 08/2019 du 7 octobre 2019
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier ce préavis ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- D'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux
- D'octroyer à cet effet un crédit de Fr. 1'540'000.-
- De financer ce montant de la manière suivante :
 - Subvention de l'ECA Fr. 75'000.-
 - Conclusion d'un emprunt Fr. 200'000.-
 - Prélèvement aux réserves Fr. 1'265'000.-
- D'amortir l'investissement net hors prélèvement aux réserves sur une durée de 30 ans dès la fin des travaux (1^{re} fois en 2021), conformément au règlement sur la comptabilité des communes.

Adopté en séance de la Municipalité le 5 novembre 2019

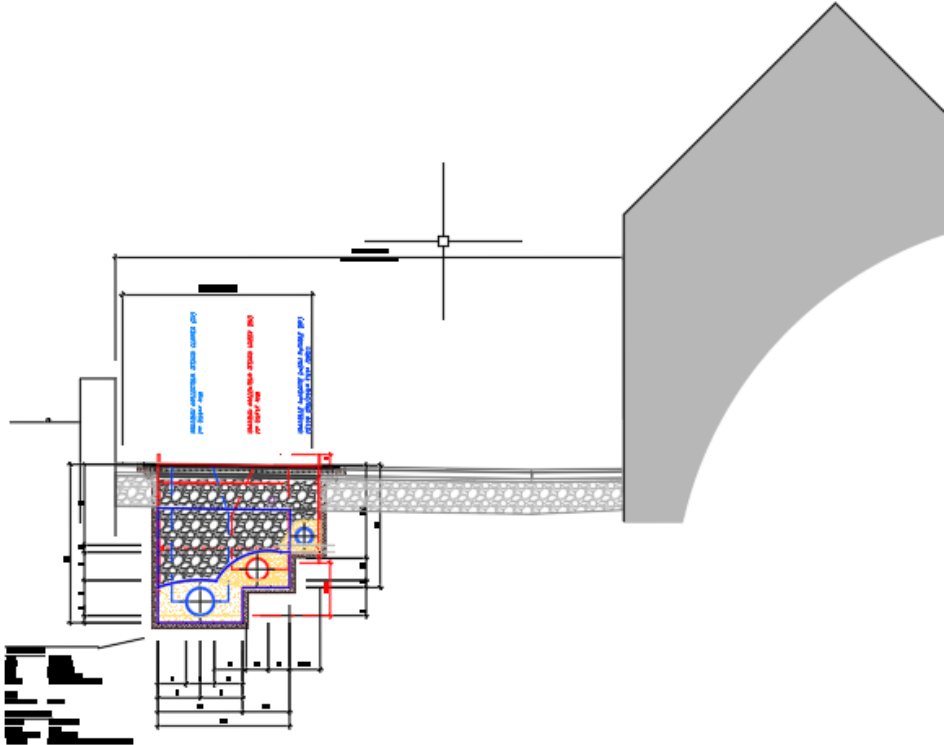
AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic :  Le Secrétaire : 
Yvan Ponnaz Mentor Citaku



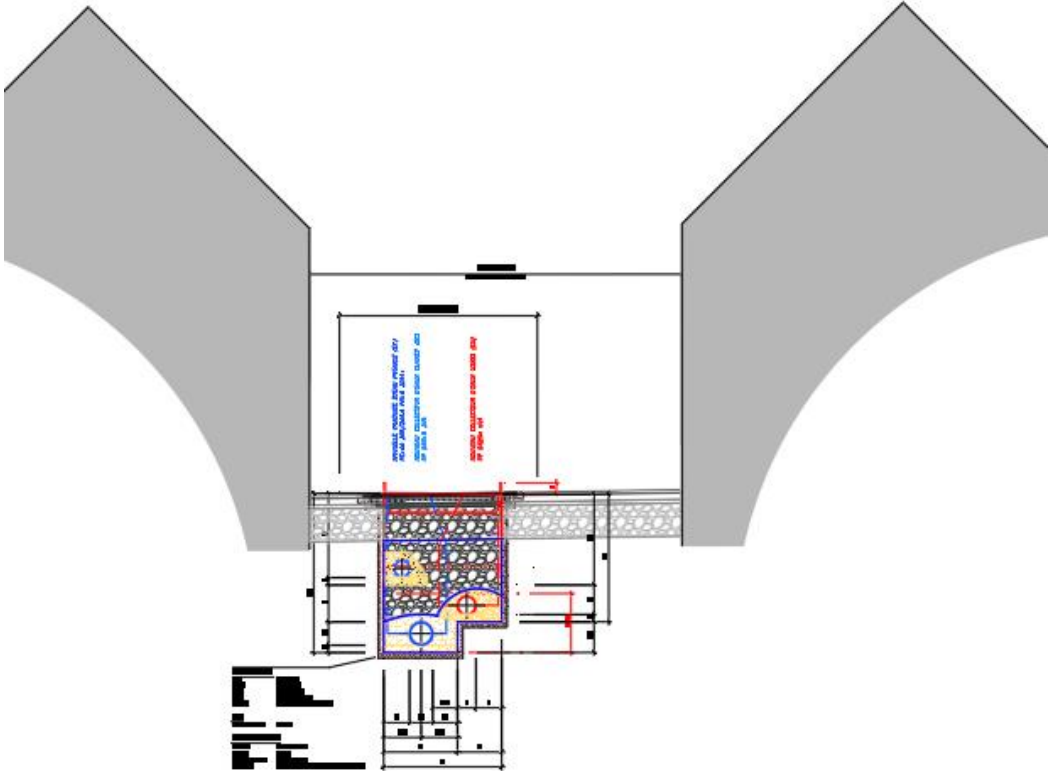
Annexes :

Situation générale





COUPE TYPE Tronçon Rue Centrale amont



COUPE TYPE Tronçon Route des Têches aval